



La présence du rappeur Tenor samedi dernier aux Canal d'Or Act 13, la plus grande cérémonie de récompenses des acteurs culturels au Cameroun, a provoqué un débat houleux au sein de l'opinion. Le Dr Richard Makon, livre son point de vue.

Les hommes ne se valent pas...

Dans une démocratie, les hommes, que la bonne fortune, les conditions de naissance et de vie, les milieux d'extraction et de projection rendent différents, ne se valent pas en principe, mais deviennent égaux par l'institutionnalisation de l'Etat dont ils se dotent, et des règles qui l'organisent !

Dans une démocratie, les hommes dont les avoirs, les talents et les aptitudes diffèrent ne sont pas égaux en principe, mais le deviennent par les conventions communes de la loi dont ils se dotent.

Au-delà donc des privilèges, des licences et des monopoles dont jouissent les uns, souvent au détriment des autres, c'est cette égalité supposée, tant devant la loi (isonomie) que devant le pouvoir (isocratie), qui assure la paix et la stabilité, la cohésion sociale et la concorde républicaine, et garantit la soumission des citoyens aux règles communes, et leur adhésion au pacte de civilisation et au projet de société !

A lire aussi

Canal d'or : quand Richard Bona se moque encore de Canal 2

Mais lorsque, du fait de la puissance que ces privilèges, licences et monopoles que leur accordent leurs positions, certains écrasent les autres, les humilent, les tuent, nous délégitimons sans le savoir les règles communes (puisqu'elles ne s'appliquent plus qu'à certains) et encourageons toutes les formes de défiance vis-à-vis des lois et des institutions.

Nous posons là les bases de l'état de nature, où chacun a désormais le droit de se défendre et de défendre les siens par ses propres moyens, par tous les moyens possibles, puisque l'état dont nous nous sommes dotés est devenu incapable de le faire...

Cette parade ostentatoire en mondiovision de cet artiste hier, « impliqué » dans le décès tragique d'une jeune fille, décès dont les circonstances n'ont toujours pas été « élucidées », est véritablement abjecte !

On peut être au-dessus de la loi mais rester sobre ! On peut être tout puissant sans moquer le pauvre ! Cette parade n'est pas qu'une insulte à la mémoire de cette enfant, une offense à sa famille qui porte encore le deuil et apprend difficilement à vivre avec cette douleur inextinguible, c'est une indexation de notre justice, qui dans le cas d'espèce est coupable, ou tout au moins complice !

Dans les deux cas de figure, c'est extrêmement grave !!!
